

A l'attention de Monsieur le Préfet de la Marne,
A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Messieurs,

Le 14 octobre 2022, à Saint-Bon.

Avis sur le projet éolien de la commune de SAINT-BON

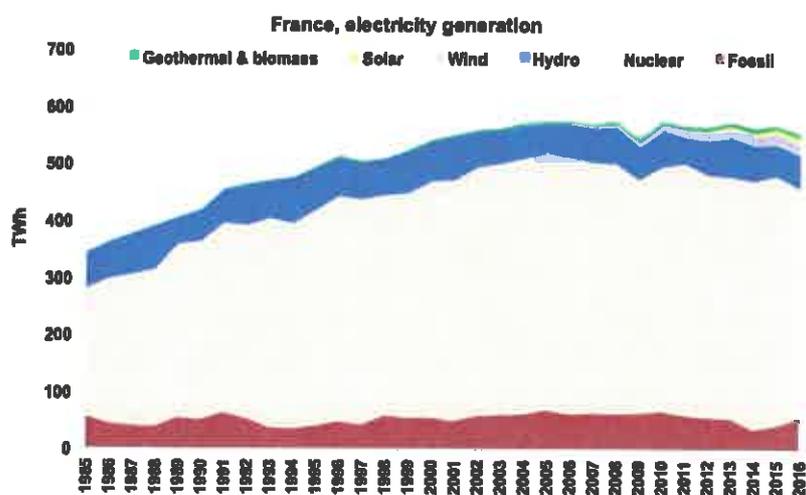
Je suis habitant de la commune de SAINT-BON où seront implantées les éoliennes liées à ce projet d'extension.

Tout d'abord, dans un esprit d'égalité, Je suis défavorable à de nouvelles implantations dans un département qui a déjà une très forte densité d'éoliennes. L'existant à proximité immédiate a déjà un impact négatif sur le paysage et sur la valeur de nos biens immobiliers.

L'impact sur le paysage n'est pas anodin : les éoliennes actuellement en place (de plus de 150 m de hauteur) sont très visibles dès notre arrivée à proximité du village depuis la route Nationale N4 ou Villiers Saint Georges par exemple.

En ce qui concerne le projet d'extension, je trouve que

- la communication aux habitants a été très limitée comme le démontre par exemple le fait que 66% des réunions sont en semaine. Je ne crois pas à ma connaissance que 66% de la population soit constituée de retraité. Je regrette ainsi qu'une réunion un seul samedi soit proposée.
- Nous avons bien eu une réunion d'information organisée par le promoteur le samedi 2 avril 2022, mais la présentation m'a semblée orientée : je constate que l'on nous met en avant dans ce projet la production théorique et non la production réelle, que l'on sait bien inférieure. Je constate par moi-même que les éoliennes actuelles ne sont pas capables de produire à la demande mais bien uniquement lorsqu'il y a du vent ce qui n'est pas le cas de la centrale de Nogent sur Seine. Ce graphique démontre que l'éolien en France n'est pas une énergie qui peut répondre au besoin croissant de consommation.



Production électrique par type depuis 1965 en France. Données BP Statistical Review, 2017.

Je tiens, à vous faire remarquer que je n'ai pas été convaincu du côté « vert » de ce projet qui est pour moi une nuisance visuelle et va générer une dépréciation évidente de mon bien Immobilier.

La part de cette énergie dans notre production en France est dérisoire et se fait au détriment du paysage. Je ne me suis pas installé à Saint Bon pour me retrouver au milieu d'un site de production industriel.

J'ai envoyé un email le 14/10 car je constate que le registre numérique n'était plus accessible au public depuis au moins le 12 octobre (email ce jour à ce sujet). Je ne suis pas certain que de nombreux habitants les aient lus vu la difficulté d'accès, même si l'enquête dure un mois..

Pour conclure, je constate que d'un point de vue financier, ce projet est un avantage mais je déplore le manque d'information de la population qui n'a pas été informée vis-à-vis des inconvénients et des risques qui y sont liés. J'émet un avis très défavorable pour ce projet.

Je vous remercie de la lecture de mon avis. Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

S + G